RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01797
Numéro SIREN : 814 564 563
Nom ou dénomination : 1 2 3 SOLEIL

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002748

1 2 3 SOLEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 969 Corniche Escudier, 83210 SOLLIES TOUCAS
814 564 563 RCS TOULON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 Mars 2020

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS 1 2 3 SOLEIL** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 969 CORNICHE ESCUDIER 83210 SOLLIES PONT — Durée de l'exercice précédent * : 18

Numéro SIRET * : 8 1 4 5 6 4 5 6 3 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30092019 Net 3	N-1 30092018 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	12 005	AC 12 005		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	647	AU 647		3
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	850 000	CV	850 000	850 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	**862 652**	BK **12 652**	**850 000**	**850 003**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	43 042	CA	43 042	40 016
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	19 378	CG	19 378	9 593
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	42	CI	42	21
		TOTAL (III)	CJ	**62 461**	CK	**62 461**	**49 630**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW				
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
		Ecarts de conversion actif * **(VI)**	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**925 114**	1A **12 652**	**912 461**	**899 633**

Renvois : (1) Dont droit au bail: — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise SAS 1 2 3 SOLEIL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	2 273	1 193
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	259 793	54 284
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**125 866**	**206 590**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**389 032**	**263 166**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	434 160	542 358
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	43 333	71 982
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 621	5 881
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 293	16 245
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 022	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**523 429**	**636 466**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**912 461**	**899 633**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	156 763	202 912
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS 1 2 3 SOLEIL** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	138 482	FH		FI	138 482	198 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**138 482**	FK		FL	**138 482**	**198 000**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 026	1 383
	Autres produits (1) (11)					FQ	21	24
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**141 528**	**199 408**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	16 079	27 523
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 797	2 601
	Salaires et traitements *					FY	51 009	38 541
	Charges sociales (10)					FZ	17 572	11 547
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	3	5 445
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	92	4
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**86 551**	**85 660**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**54 977**	**113 748**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	90 502	130 696
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**90 502**	**130 696**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 755	14 637
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**9 755**	**14 637**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**80 748**	**116 059**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**135 725**	**229 807**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2019

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS 1 2 3 SOLEIL** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	60	207
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**60**	**207**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(60)**	**(207)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9 799	23 010
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**232 030**	**330 104**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**106 164**	**123 514**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**125 866**	**206 590**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	3 013	
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	3 026	1 383
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES	60	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **912 461** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **232 030** euros et un total **charges** de **106 164** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **125 866** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	12 005					12 005
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**12 005**					**12 005**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	647					647
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**647**					**647**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	850 000					850 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**850 000**					**850 000**
	TOTAL	**862 652**					**862 652**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	12 005			12 005
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**12 005**			**12 005**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	644	3		647
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**644**	**3**		**647**
	TOTAL	**12 649**	**3**		**12 652**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles }					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	6 761	6 761	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 030	3 030	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	33 250	33 250	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	42	42	
	TOTAL DES CREANCES	**43 083**	**43 083**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	434 160	110 827	308 170	15 163
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 621	5 621		
	Personnel et comptes rattachés	10 285	10 285		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 096	5 096		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 662	8 662		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 249	1 249		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	43 333		43 333	
	Autres dettes	15 022	15 022		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**523 429**	**156 763**	**351 503**	**15 163**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	108 048			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	10 083			

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en **euros**

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE pour un montant de 1 774 € a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 649 par la constation au crédit du CICE 2018 pour 1 220 € diminué de la provision au 30.09.2018 du CICE 2018 pour 801 €.

- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés pour la somme de 1 220 € correspondant au CICE de 2018 et compte de Etat produit à recevoir.

La réserve indisponible du CICE au 30/09/2019 s'élève à la somme de 2 273 € décomposée de la manière suivante :

CICE 2016 solde de 499 € car il a été investi sur le bilan au 31.03.2017 la somme de 647 €,
CICE 2017 pour 1 307 €.
CICE PROVISOIRE au 30.09.2018 pour 467 €.

Le CICE doit être utilisé conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.
Des actions doivent être menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

1 2 3 SOLEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 969 Corniche Escudier, 83210 SOLLIES TOUCAS
814 564 563 RCS TOULON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 Mars 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 s'élevant à 125 866 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	125 866 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	259 793 euros
Le CICE	2 273 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 387 932 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 Mars 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

123 SOLEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social :
969 CORNICHE ESCUDIER
83210 SOLLIES PONT

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2019

428, avenue de la Libération
04100 MANOSQUE

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia

123 SOLEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social :
969 CORNICHE ESCUDIER
83210 SOLLIES PONT

SOMMAIRE

1. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019,

2. Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (articles L 227-10 et suivants du Code de commerce),

3. Annexe : comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2019.

acnaudit
commissaires aux comptes

Société de commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia
8, avenue Frédéric Mistral – 13008 MARSEILLE – ☎ 04 86 76 02 90 – 🖷 04 91 75 91 40
428, avenue de la Libération – 04100 MANSOQUE ☎ 04 92 70 95 00 – 🖷 04 92 70 95 01

123 SOLEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social :
969 CORNICHE ESCUDIER
83210 SOLLIES PONT

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

acnaudit
commissaires aux comptes

Société de commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia
8, avenue Frédéric Mistral – 13008 MARSEILLE – ☎ 04 86 76 02 90 – 🖷 04 91 75 91 40
428, avenue de la Libération – 04100 MANSOQUE ☎ 04 92 70 95 00 – 🖷 04 92 70 95 01

123 SOLEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social :
969 CORNICHE ESCUDIER
83210 SOLLIES PONT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019.

A l'Assemblée Générale de la société 123 SOLEIL,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 123 SOLEIL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

acnaudit
commissaires aux comptes

Société de commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia
8, avenue Frédéric Mistral – 13008 MARSEILLE – ☎ 04 86 76 02 90 – 🖷 04 91 75 91 40
428, avenue de la Libération – 04100 MANSOQUE ☎ 04 92 70 95 00 – 🖷 04 92 70 95 01

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président, et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de

acnaudit
commissaires aux comptes

Société de commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia
8, avenue Frédéric Mistral – 13008 MARSEILLE – ☎ 04 86 76 02 90 – 🖷 04 91 75 91 40
428, avenue de la Libération – 04100 MANSOQUE ☎ 04 92 70 95 00 – 🖷 04 92 70 95 01

fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sanary sur Mer le 13 Mars 2020.

ACN AUDIT,
Jérôme DAVID
Commissaire aux Comptes associé

123 SOLEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social :
969 CORNICHE ESCUDIER
83210 SOLLIES PONT

RAPPORT SPECIAL
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

acnaudit
commissaires aux comptes

Société de commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia
8, avenue Frédéric Mistral – 13008 MARSEILLE – ☎ 04 86 76 02 90 – 🖷 04 91 75 91 40
428, avenue de la Libération – 04100 MANSOQUE ☎ 04 92 70 95 00 – 🖷 04 92 70 95 01

123 SOLEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social :
969 CORNICHE ESCUDIER
83210 SOLLIES PONT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019.

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 22 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

acnaudit
commissaires aux comptes

Société de commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia
8, avenue Frédéric Mistral – 13008 MARSEILLE – ☎ 04 86 76 02 90 – 🖷 04 91 75 91 40
428, avenue de la Libération – 04100 MANSOQUE ☎ 04 92 70 95 00 – 🖷 04 92 70 95 01

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Sanary sur Mer le 13 Mars 2020.

ACN AUDIT,
Jérôme DAVID
Commissaire aux Comptes associé

acnaudit
commissaires aux comptes

Société de commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia
8, avenue Frédéric Mistral – 13008 MARSEILLE – ☎ 04 86 76 02 90 – 🖷 04 91 75 91 40
428, avenue de la Libération – 04100 MANSOQUE ☎ 04 92 70 95 00 – 🖷 04 92 70 95 01

123 SOLEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social :
969 CORNICHE ESCUDIER
83210 SOLLIES PONT

ANNEXE AUX RAPPORTS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

acnaudit
commissaires aux comptes

Société de commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia
8, avenue Frédéric Mistral – 13008 MARSEILLE – ☎ 04 86 76 02 90 – 🖷 04 91 75 91 40
428, avenue de la Libération – 04100 MANSOQUE ☎ 04 92 70 95 00 – 🖷 04 92 70 95 01

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2019 Brut	30/09/2019 Amort. et Dépréc.	30/09/2019 Net	30/09/2018 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement	12 005	12 005		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	647	647		3
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	850 000		850 000	850 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**862 652**	**12 652**	**850 000**	**850 003**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	43 042		43 042	40 016
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	19 378		19 378	9 593
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	42		42	21
	TOTAL (III)	**62 461**		**62 461**	**49 630**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**925 114**	**12 652**	**912 461**	**899 633**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		30/09/2019	30/09/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	2 273	1 193
	Autres réserves		
	Report à nouveau	259 793	54 284
	Résultat de l'exercice	**125 866**	**206 590**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**389 032**	**263 166**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	434 160	542 358
	Emprunts et dettes financières divers	43 333	71 982
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 621	5 881
	Dettes fiscales et sociales	25 293	16 245
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 022	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**523 429**	**636 466**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**912 461**	**899 633**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	125 865,95	206 589,67
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	156 763	202 912
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	30/09/2019 12 mois	30/09/2018 18 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	138 482		138 482	198 000
	Montant net du chiffre d'affaires	**138 482**		**138 482**	**198 000**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 026	1 383
	Autres produits			21	24
	Total des produits d'exploitation (1)			**141 528**	**199 408**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			16 079	27 523
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 797	2 601
	Salaires et traitements			51 009	38 541
	Charges sociales du personnel			17 572	11 547
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3	5 445
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			92	4
	Total des charges d'exploitation (2)			**86 551**	**85 660**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**54 977**	**113 748**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		30/09/2019	30/09/2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**54 977**	**113 748**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	90 502	130 696
	Total des produits financiers	**90 502**	**130 696**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 755	14 637
	Total des charges financières	**9 755**	**14 637**
	RESULTAT FINANCIER	**80 748**	**116 059**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**135 725**	**229 807**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	60	207
	Total des charges exceptionnelles	**60**	**207**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(60)**	**(207)**
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	9 799	23 010
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**232 030** **106 164**	**330 104** **123 514**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**125 866**	**206 590**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **912 461** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **232 030** euros et un total **charges** de **106 164** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **125 866** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	12 005					12 005
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**12 005**					**12 005**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	647					647
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**647**					**647**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	850 000					850 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**850 000**					**850 000**
	TOTAL	**862 652**					**862 652**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	12 005			12 005
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**12 005**			**12 005**
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	644	3		647
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**644**	**3**		**647**
	TOTAL	**12 649**	**3**		**12 652**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	6 761	6 761	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 030	3 030	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	33 250	33 250	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	42	42	
	TOTAL DES CREANCES	**43 083**	**43 083**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	434 160	110 827	308 170	15 163
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 621	5 621		
	Personnel et comptes rattachés	10 285	10 285		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 096	5 096		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 662	8 662		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 249	1 249		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	43 333		43 333	
	Autres dettes	15 022	15 022		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**523 429**	**156 763**	**351 503**	**15 163**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	108 048
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	10 083

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en **euros**

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE pour un montant de 1 774 € a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 649 par la constation au crédit du CICE 2018 pour 1 220 € diminué de la provision au 30.09.2018 du CICE 2018 pour 801 € .

- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés pour la somme de 1 220 € correspondant au CICE de 2018 et compte de Etat produit à recevoir.

La réserve indisponible du CICE au 30/09/2019 s'élève à la somme de 2 273 € décomposée de la manière suivante :

CICE 2016 solde de 499 € car il a été investi sur le bilan au 31.03.2017 la somme de 647 € ,
CICE 2017 pour 1 307 € .
CICE PROVISOIRE au 30.09.2018 pour 467 € .

Le CICE doit être utilisé conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.
Des actions doivent être menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.